

Image not found or type unknown



## Accident chasse en battue

Par **donjuan**, le **10/11/2021** à **06:17**

Bonjour,j'ai ete victime d'un accident de chasse mais je n'ai pas d'assurance chasse

J'ai ete blesser a un pied et je ne retrouverais jamais toutes mes facultès

Qu'elle sont mes recours?

Par contre le collegue qui m'a blesser est bien assuré

CDLT

Par **Marck\_ESP**, le **10/11/2021** à **09:38**

Bonjour

[quote]

Par contre le collegue qui m'a blesser est bien assuré

[/quote]

Merci de préciser de quel type d'assurance il s'agit, mais la responsabilité civile étant obligatoire, il est nécessaire de contacter immédiatement l'assureur.

Par **miyako**, le **12/11/2021** à **13:09**

Bonjour,

De toutes façons, la sécurité sociale va se retourner contre l'auteur et une enquête de gendarmerie sera diligentée.

Malheureusement l'actualité relate des accidents de chasse pratiquement toutes les semaines,à cause de règles non respectées .

Cordialement

Par **Chaber**, le 12/11/2021 à 13:42

Bonjour

[quote]Merci de préciser de quel type d'assurance il s'agit, mais la responsabilité civile étant obligatoire,[/quote]

Il n'y a pas à préciser le type d'assurance. Seul le contrat spécifique Chasse doit intervenir

[quote]j'ai été victime d'un accident de chasse mais je n'ai pas d'assurance chasse[/quote]  
Vérifiez votre contrat d'assurance Habitation et si la protection juridique peut intervenir

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2146>